

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire
(LaboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Mor FAYE	Problématique de la gestion des déchets dans la ville de Guediawaye (Sénégal)	9
Yekagnan Abou SORO Kouassi Séverin KOUAKOU Dabié Désiré Axel NASSA	Proximité géographique des agro-industries et développement endogène de mini-villes agricoles dans la région de San-Pedro, Côte d'Ivoire	23
YAPO Koussou Aurélie Odos TANO Kouamé N'GUESSAN Kouassi Guillaume GOGBÉ Téré	Accès des femmes paysannes à la terre dans le monde rurale et autosuffisance alimentaire à Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	37
Kem-Allahte Julien Dombor Djikoloum Dingao Mbaindodjim Prosper	Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020	49
Derrick Nana Njiki Marie Joelle Nguele Owono Vandelin Mgbwa	L'expérience de la précocité maternelle dans le désir d'accès au travail : entre rupture et continuité	59
SOUMAHORO Manlé DIARRASSOUBA Bazoumana KOUADIO N'guessan Theodore	La cacaoculture dans le département de Dimbokro : Entre recomposition spatiale et production de richesse	72
Ibrahim MALAM MAMANE SANI Djafarou BOUBACAR ZANGUINA	À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage	88
Epiphanie Ezzo-Solame BEDEKELABOU Padabô KADOUZA	Profil alimentaire des ménages en pays Kabiye au nord-Togo : analyse des facteurs socioéconomiques associés.	97

Simon Pierre TIBIRI Fanta TRAORÉ/SÉRÉ	Curricula et pratiques de formation et développement des compétences numériques des stagiaires des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso	111
PIDABI Patokitom KOLA Edinam	Déterminants naturels et socioéconomiques de la production du soja dans la préfecture de Tchamba au Centre-Est du Togo	122
SAMBIANI Mambo KADOUZA Padabô	La piste a bétail : une stratégie de sécurisation de la mobilité pastorale et de réduction de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le canton d'Asrama (préfecture de Haho)	134
Ferdinand NDZANI	Réaffirmation et démarcation de la frontière entre la République du Congo et la République du Cameroun : état de lieux et perspectives	146
SANGARE Ignace	De l'organisation sociale au statut traditionnel de la femme dans la communauté Dioula de Sindou	154
Habibou OUEDRAOGO Manhamady OUEDRAOGO Wendlassida OUEDRAOGO Idrissa KABORE	Occupation anarchique du domaine public autour de l'université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina-Faso	167
Pamela Adjoua N'GUESSAN Valentin Kouakou KRA François M'bouké YOBO	Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité	178
Kouamé F. N'DRI Dhédé P. Éric KOUAME Kobenan C. Venance KOUASSI N'dri R. KOUAKOU	L'élevage de poulets de chair et de pondeuses dans la commune de Bouaké, une activité favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations	189
Clotaire MOUKEGNI-SIKA, GERTOM	«Nous», identité et perdition dans la patronymisation au Gabon	201

Affoué Sonya ALLA Kouamé Sylvain N'DRI Bi Tchan André DOHO	Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)	213
Roger MBOUMBA MBINA Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	La <i>domus</i> aristocratique dans le monde romain : caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir	225

Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Availability of infrastructure availability and basic equipment in the peripheral areas of the city of Bouake (Ivory Coast).

Affoué Sonya ALLA

Doctorante

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Labo VST

Email : allaaffouesonia@gmail.com

Kouamé Sylvain N'DRI

Assistant en Géographie

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP, Abidjan, Côte d'Ivoire)

Labo Laboraddys

Email : silva.kouame@gmail.com

Bi Tchan André DOHO

Maître de Conférences en Géographie

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Labo VST

Email : tchankonybi@yahoo.fr

Résumé : Les espaces urbains africains subsahariens ont longtemps été organisés selon des schémas d'aménagements qui précisent les affectations spatiales. La Côte d'Ivoire a institutionnalisé l'aménagement urbain et a fait de la planification urbaine un outil privilégié pour une bonne orientation et une gestion efficace de ces espaces urbains. L'aménagement urbain constitue l'une des grandes préoccupations de notre siècle. En effet, l'extension spatiale rapide et non maîtrisée des villes ivoiriennes est la conséquence du manque d'infrastructures et équipements au niveau de leurs périphéries qui ne cessent d'accroître. Ainsi, les zones périphériques de la ville de Bouaké connaissent une dynamique de l'occupation de l'espace habité. Ces espaces sont dépourvus en infrastructures et équipements de base. Cet article a pour objectif de connaître les facteurs explicatifs de l'insuffisance des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de Bouaké. Pour atteindre cet objectif, une démarche méthodologique axée sur la recherche documentaire, des observations de terrains, des entretiens et une enquête par questionnaire a été adoptée. Les résultats de cette étude ont montré que les difficultés de mobilisation de ressources financières et la non maîtrise de l'étalement urbain sont les principales causes du manque d'infrastructures (les réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, adduction en eau potable, l'électricité, les voies bitumées), les équipements de base (dispensaires, les marchés modernes, écoles, etc..) dans les zones périphériques.

Mots-clés : extension, périphérie, infrastructures, équipements, Bouaké.

Abstract: Sub-Saharan African urban areas were organized according to design diagrams that specify space conditions. Côte d'Ivoire has institutionalized urban development and has used urban planning a privileged tool for a good orientation and efficient management of the urban areas. Urban development is one of the major concerns of our century. In fact, the rapid and unplanned spatial extension of Ivorian cities is the consequence of the lack of infrastructure and basic equipment at their peripheries that are increasing. Thus, the peripheral areas of the city of Bouaké are experiencing a dynamic of the occupancy of the inhabited space. These spaces are devoid in infrastructure and basic equipment. This purpose

is this information aimed at knowing the explanatory factors of the insufficiency of basic infrastructure and equipment in the reuxes of Bouaké. To achieve this objective, a methodology approach focused on documentary research, field observations, interviews and a questionnaire survey was adopted. The results of this study have shown that the difficulties of mobilizing financial resources and the non-master of the urban spread are the main causes of lack of infrastructure (the wastewater and rainwater evacuation networks, drinking water supply, electricity, pitched tracks), basic equipment (clinics, modern markets, etc.) in peripheral areas.

Keywords : extension, periphery, infrastructure, equipment, Bouaké.

Introduction

La croissance démographique urbaine est accompagnée de l'extension spatiale et de la hausse du taux d'urbanisation. Ainsi, selon les estimations des Nations Unies, la majorité de la population vit désormais dans les villes (Zah B. T.2015, p. 9). Oberlander (2005) cité par Gnelé J. E. (2010, p. 12), estime qu'au cours des années 1990, le phénomène d'urbanisation s'est manifesté de façon vertigineuse sans que les autorités puissent contrôler ses conséquences. Il s'agit par exemple des problèmes de surconsommation d'espaces, des coûts élevés de desserts par les réseaux d'équipements et de services. De ce fait, l'inflexion de ces tendances suppose une planification du territoire intégrant davantage les facteurs sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui le façonnent. Selon Gnelé J. E. (2010, p. 12), la planification urbaine est un processus qui vise à créer et à faire développer les villes dans le respect du cadre de vie des habitants (actuels et futurs), ainsi que de l'équilibre nécessaire entre population et équipements. En Afrique subsaharienne, l'un des faits marquants de ce siècle est sans conteste l'urbanisation très rapide des villes. Cette croissance urbaine connaît un essor au cours des années 1970 à la suite d'une part du déplacement massif des populations des zones rurales vers les villes et d'autre part du fait d'un taux élevé des naissances en milieu urbain (Vennetier P., 1969, p. 9).

La ville africaine est dévoreuse d'espace et au fur et à mesure de son extension, les charges de différentes infrastructures et équipements urbains deviennent très lourdes. L'évolution des villes n'est donc pas suivie par les infrastructures socioéconomiques adéquates (Silue T., 2017, p. 9). Cependant, l'on s'aperçoit que l'évolution spatiale des villes devient un véritable problème dans la gestion des villes des pays en développement. Cette dynamique spatiale de la ville occasionne de nombreux problèmes dont celui de l'accès aux infrastructures et équipements de base.

La Côte d'Ivoire connaît une forte urbanisation caractérisée par une augmentation sans précédent de la population urbaine (soit 20,2% de la population vivaient dans l'espace urbain en 1961 contre respectivement 42,5% et 49,3% en 1998 et en 2014, 52,5% en 2021) (Banque Mondiale, 1997 ; INS, 1998, 2014 et 2021). La ville de Bouaké connaît une forte croissance urbaine. Cette urbanisation importante est la conséquence d'un étalement vers les périphéries lointaines de la ville. Les périphéries s'agrandissent et ne bénéficient pas d'infrastructures et équipements socio collectifs. L'effet négatif immédiat est que la ville se trouve confrontée à plusieurs problèmes (manque de réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, voiries non bitumées, problème de gestion des déchets solides ménagers, manque d'infrastructures socio-économiques, etc..) auxquels les acteurs urbains ont du mal à apporter des solutions. Des lors, quels sont les facteurs explicatifs du niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques ? Cet article vise à connaître les facteurs explicatifs de la non disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de Bouaké.

1- Matériels et méthodes

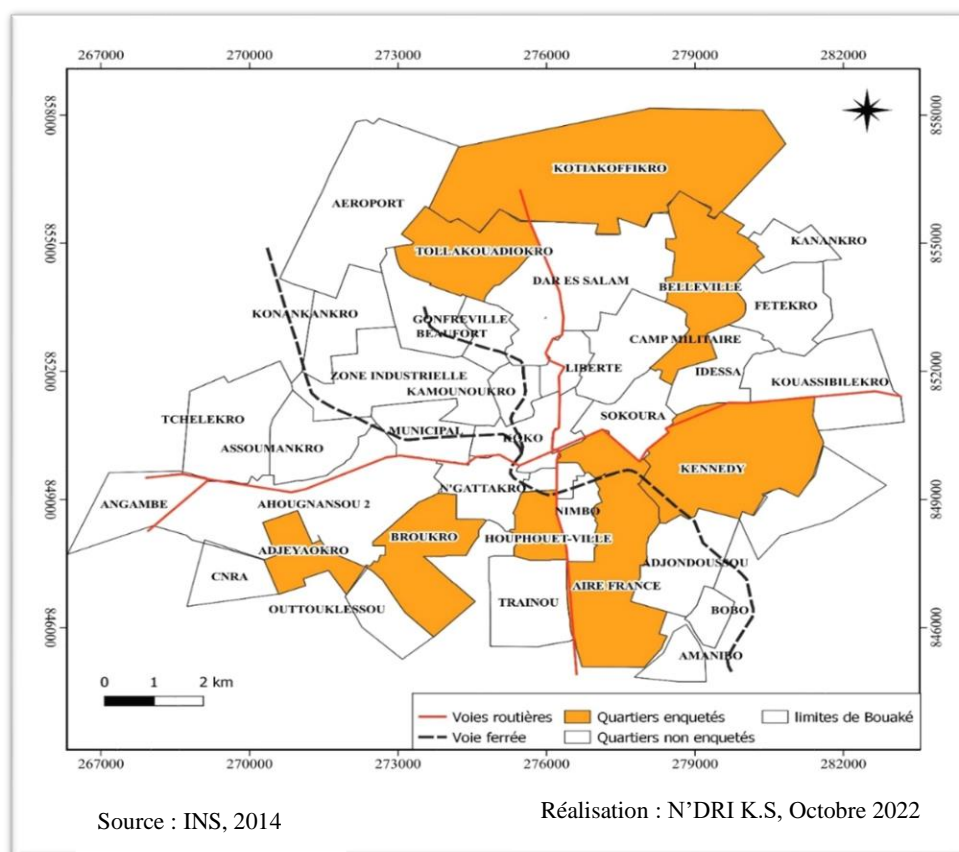
1-1- Matériels

Les informations recueillies seront organisées et traitées sous forme d'analyse statistique et cartographique, aussi bien manuellement qu'à l'ordinateur. Par conséquent, les logiciels utilisés sont Microsoft Word pour le traitement de texte, Excel, le logiciel SPSS pour la réalisation des tableaux.

1-2- Méthodes

Le travail s'est appuyé sur l'exploitation de plusieurs documents généraux (articles, thèses, rapports et ouvrages) traitant de la question. Aussi avons-nous réalisé des enquêtes de terrain auprès des chefs de ménages, des entretiens auprès des responsables de services administratifs présents à Bouaké, (le service technique de la mairie, la direction régionale du ministère de la construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme). L'ensemble de ces structures a favorisé l'acquisition des données quantitatives et qualitatives. Les données relatives aux résultats des différents recensements de la population et de l'habitat effectués en Côte d'Ivoire (INS, 1988, INS, 1998, INS, 2014 et INS, 2021) ont permis d'analyser l'évolution de la population et l'évolution spatiale de la ville de Bouaké. Dans le cadre de cette étude, les investigations ont été menées dans huit (08) quartiers périphériques de la ville de Bouaké. Ainsi les 08 quartiers concernés sont Tollakouadiokro et Kotiakoffikro situés à la périphérie Nord, Air France 2 et Houphouët ville situés à la périphérie Sud, Belleville 2 et Kennedy extension situés à la périphérie Est et enfin Broukro 2 et Adjéyaokro situés à la périphérie Ouest. Le choix de ces quartiers s'est fait de sorte à tenir compte de leur évolution au niveau démographique mais aussi de la desserte en infrastructures (Carte 1).

Carte 1 : La localisation des quartiers enquêtés



L'enquête par questionnaire a consisté à administrer un questionnaire à 372 chefs de ménage sur les 12 231 personnes qui constitue notre population mère (INS, 2014) selon la méthode des quotas dans les huit (08) quartiers choisis. Cependant, la réalité de l'enquête de terrain nous amène à procéder à une reconstitution de la taille de notre échantillon en vue de remédier aux refus de répondre de la part des enquêtés. La méthode de compensation choisie est celle de GUMACHAN, MAROIS et FEVE qui consiste à multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses. De ce fait, dans le cadre de cette étude il nous revient d'enquêter 413 chefs de ménages répartis comme suit dans le tableau (1).

Tableau 1 : Répartition de l'échantillonnage enquêté par quartier

N°	Quartier	Nombre de ménage	Proportion (%)	Ménages enquêtés
01	Broukro 2	201	0,0337	07
02	Adjeyaokro	598	0,0337	20
03	Belleville 2	1 452	0,0337	49
04	Kennedy	891	0,0337	30
05	Air France 2	2 942	0,0337	100
06	Houphouet ville	954	0,0337	32
07	Tollakouadiokro	2 154	0,0337	73
08	Kotiakoffikro	3 039	0,0337	102
Total		12 231		413

Source : Nos enquêtes, Septembre 2021

2- Résultats

Les résultats des investigations permettent d'analyser le niveau de disponibilité des infrastructures sous deux angles. Il s'agit dans une première phase de montrer les facteurs explicatifs de l'insuffisance des infrastructures et équipements de base dans les périphéries de Bouaké et dans la seconde phase montrer l'inadéquation entre la croissance spatiale et les infrastructures existantes dans les périphéries de Bouaké.

2-1- Insuffisance des ressources financières mobilisées pour le développement de la ville de Bouaké

2-1-1- Difficultés de mobilisation des ressources financières rencontrées par le conseil municipal de Bouaké

L'un des principaux obstacles au financement de l'investissement est la difficulté à mobiliser des fonds propres ou des ressources de l'État et le niveau élevé de l'allocation destinée aux dépenses de fonctionnement. La mairie de Bouaké fait face à de nombreuses difficultés dans la mobilisation des ressources financières. Il s'agit du contrôle financier des ressources communales par l'Etat à travers l'incivisme fiscal, et de l'unicité des caisses.

- **Incivisme fiscal, un handicap pour la réalisation des équipements de base à Bouaké**

La faiblesse de paiement des impôts et taxes est l'un des obstacles à la consolidation des finances locales. Cela découle d'une part de l'incivisme fiscal qui se manifeste par le refus des populations de contribuer à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la couverture des charges publiques. D'autre part, cette faiblesse de mobilisation de ressources financières résulte du déficit de ressources humaines et matérielles pour le recouvrement de ces impôts et taxes.

- **Unicité des caisses, un véritable problème d'accessibilité du conseil municipal**

La trésorerie municipale de Bouaké souffre d'un décaissement des ressources à temps. Le principe d'unicité des caisses se définit de telle sorte que tous les fonds collectés soient mis en commun et gérés par le trésor public. En effet, de nombreux projets de la commune notamment, les projets de réalisation d'infrastructures et équipements dans la ville et surtout en périphéries sont difficiles à être réalisés non pas à cause du manque de moyens financiers, mais du fait de l'impossibilité de décaisser les sommes prévues à temps pour leur réalisation.

2-1-2- Budget essentiellement consacré au fonctionnement plutôt qu'à l'investissement

Les différents budgets de fonctionnement et d'investissement communaux sur différentes périodes montrent un déséquilibre important au profit du fonctionnement de l'administration. Le tableau 2 illustre parfaitement cette situation.

Tableau 2 : Evolution du taux de fonctionnement et du taux d'investissement du conseil municipal de Bouaké de 2008 à 2019

Année	Budget global (F CFA)	%	Budget de fonctionnement (FCFA)	%	Budget d'investissement (FCFA)	%
2008	235 000 000	100	211 500 000	90,00	23 500 000	10,00
2009	350 000 000	100	315 000 000	90,00	35 000 000	10,00
2010	350 000 000	100	315 000 000	90,00	35 000 000	10,00
2011	1 832 765 000	100	1 513 901 000	82,60	318 864 000	17,40
2012	1 908 852 000	100	1 590 480 000	83,32	318 372 000	16,68
2013	2 402 000 000	100	2 086 800 000	86,88	315 200 000	13,12
2014	1 746 919 000	100	1 645 995 000	94,22	100 924 000	5,78
2015	2 526 404 000	100	1 969 290 000	77,95	557 114 000	22,05
2016	2 483 805 000	100	2 373 750 000	95,57	110 055 000	4,43
2017	2 739 747 000	100	2 276 940 000	83,11	462 807 000	16,89
2018	2 960 840 000	100	2 516 750 000	85,00	444 090 000	15,00
2019	3 468 171 000	100	2 912 371 000	83,97	555 800 000	16,03
Total	23 004 503 000	100	19 727 777 000	85,76	3 276 726 000	14,24

Source : Service financier de la Mairie de Bouaké, 2022

Le tableau 2 présente les taux de fonctionnement et d'investissement du conseil municipal de Bouaké de 2008 à 2019. Il ressort de l'observation de ce tableau que sur une mobilisation de ressources financières d'un montant total de 23 004 503 000 FCFA entre 2008 et 2019, 85,76% du montant est alloué au fonctionnement de l'administration contre 14,24% dédiés à l'investissement. Les sommes consacrées au fonctionnement des services municipaux sont, de loin, supérieures à celles usitées à l'investissement. Cette situation est contraire au dispositif légal qui souhaite en théorie que 55% du budget reviennent à l'investissement et les 45% restant au fonctionnement (Memel F.A, 2012, p. 74).

Cette inégale répartition du budget entre le fonctionnement et l'investissement a des effets négatifs sur la capacité du conseil municipal à répondre aux besoins des citoyens en équipements de base. Cette situation illustre bien l'insuffisance des équipements de base réalisés par le conseil municipal face à la dynamique urbaine à Bouaké. Ainsi, la ville est sous équipée en infrastructures de sécurité, de santé, d'éducation, de marché, d'assainissement, de drainage et de voirie, donnant à première vue une mauvaise image de son environnement urbain.

2-1-3- Difficultés de mobilisation de ressources fiscales

L'analyse de la situation financière des communes en Côte d'Ivoire révèle qu'elles manquent de moyens financiers pour réaliser les infrastructures. La principale raison en est le faible niveau de ressources générées, le faible niveau des recettes fiscales et d'aide de l'État, sans oublier les incohérences du cadre juridique et institutionnel. Ainsi, le budget d'investissement pour le développement des villes reste faible et insuffisant pour couvrir leurs besoins. Le fait que les ressources financières ne sont pas transférées en totalité transparait dans le financement limité des dépenses d'investissement et de fonctionnement, et dans la mobilisation insuffisante des ressources propres, même dans les grandes villes. Par ailleurs, la complexité du système fiscal des communes est en réalité une difficulté de mobilisation de ressources financières pour faire face à la réalisation des équipements de base. La chaîne fiscale est entièrement contrôlée par les services de l'Etat du fait du régime juridique des finances locales qui relève des finances publiques en général. La détermination et la fixation des taux des impôts locaux échappent à la plupart des communes dont celle de Bouaké.

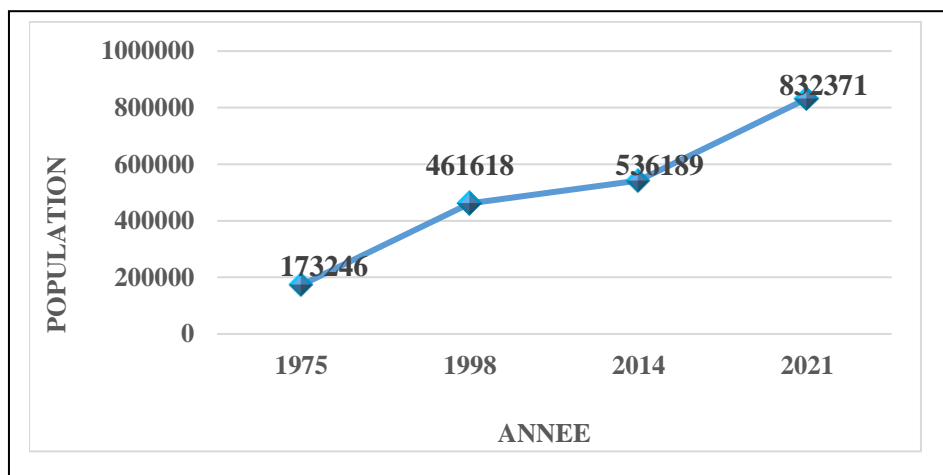
2-2- l'inadéquation entre la croissance spatiale et les infrastructures existantes dans les périphéries de Bouaké.

2-2-1- Une répartition démographique déséquilibré

La répartition spatiale de la population de Bouaké fait apparaître un déséquilibre entre les anciens quartiers et les quartiers à lotissement récent de la ville. L'occupation humaine se densifie dans les quartiers comme Koko, Sokoura, N'Gattakro. URBAPLAN (2014) cité par (Oura 2020, p. 138). Cette inégale répartition de la population est source d'une insuffisance

d'équipements et infrastructures de base dans certains quartiers. En effet, la croissance démographique de Bouaké conduit à l'extension de sa structure urbaine. Cette situation fait grandir la ville et de nouveaux quartiers occasionnant de nombreux problèmes. La charge de la population s'est rendue impressionnante par ses répercussions sur la précarisation des infrastructures. De 1975 à 2021, La population de Bouaké a beaucoup évolué. Selon le RGPH de 2014, la population est passée de 536 189 habitants en 2014 à 832 371 habitants en 2021. Cependant, l'on observe que le taux d'accroissement annuel à partir de 1975 va connaître une baisse. De 7,4%, on est passé à 5,14% en 1988, à 4,3% en 1998 et à 3,8% en 2014 (Figure 1).

Figure 1 : Evolution de la population de 1975 à 2021



Source : RGPH 2014,2021 et nos enquêtes 2022

Le ralentissement de la croissance urbaine au cours de cette période de 1975 à 1988 et 1988 à 1998 est le fait commun à presque toutes les grandes villes du pays. En effet, au lendemain des indépendances, l'on assiste à une ruée de populations des zones rurales vers les grandes villes. De 1975 à 2014 on observe une évolution lente à cause de la crise économique qui a touché en général l'économie et la crise militaro-politique de 2002 dont la ville de Bouaké a été l'épicentre. Il convient de noter que le dépeuplement dû à la crise a affecté principalement la partie Sud de la ville. Quant à la partie Nord, elle enregistrait toujours de nouvelle arrivée de population. Cependant, depuis 2011 avec le retour à la stabilité socio-politique, la ville retrouve progressivement son dynamisme. De 2014 à 2021, l'on remarque que la population de la ville de Bouaké a connu une augmentation assez importante. De 536 189 habitants en 2014, la population est passée à 832 371 habitants en 2021.

2-2-2-La non maîtrise de l'étalement urbain

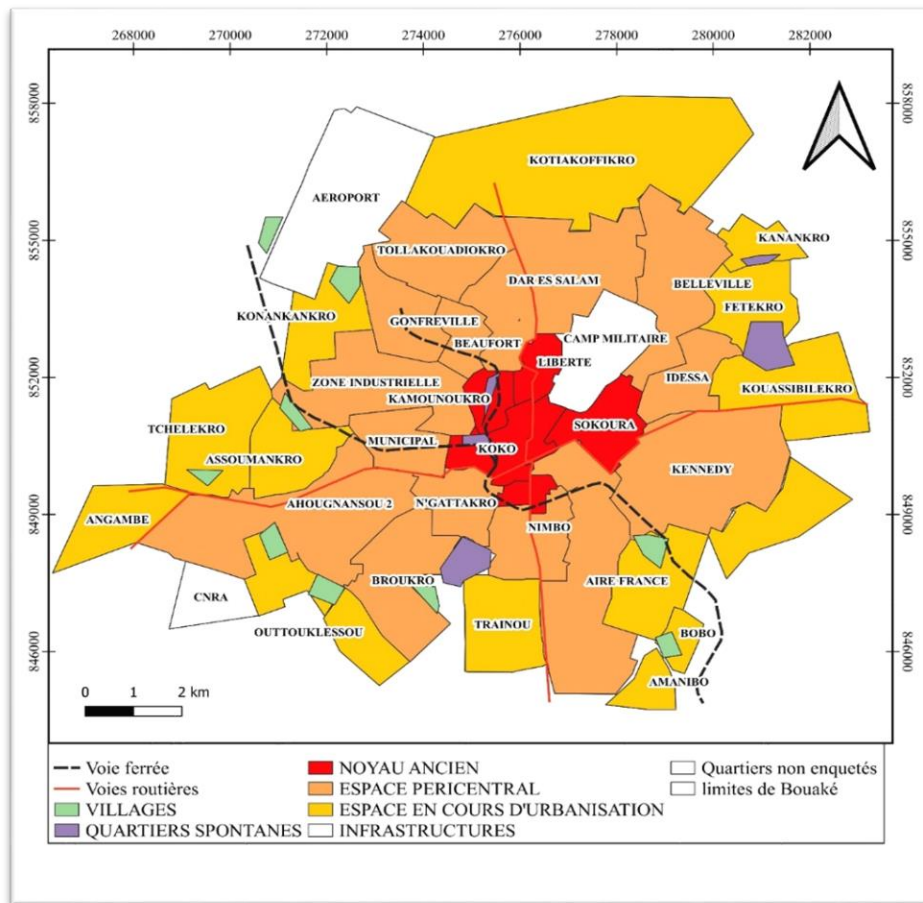
L'une des causes de l'insuffisance des infrastructures et équipements de base dans les périphéries de Bouaké est la non-maîtrise des extensions spatiales. L'urbanisation est un phénomène qui se fait aujourd'hui à un rythme rapide que les villes ivoiriennes dont Bouaké sont devenues de grandes prédatrices des ressources foncières Oura (2020, p. 135). La croissance spatiale de Bouaké a été bien maîtrisée par les pouvoirs publics avant la crise militaro politique, mais pendant la crise, de nombreux lotissements ont été élaborés. Dans le même élan, l'étalement exprime une faible maîtrise de l'espace qui se traduit par la prolifération de l'habitat spontané et l'incapacité des infrastructures à suivre le rythme d'urbanisme. (Oura K.R 2020, p. 140).

2-2-3- Extension spatiale de la ville de Bouaké de 1980 à 2014

Durant cette période, la Côte d'Ivoire a connu deux véritables crises notamment la crise économique de 1980 et la militaro-politique du 19 septembre 2002. Ces différentes crises ont affecté le processus de développement de la ville, mais elles n'ont pas véritablement bloqué son extension. De la crise économique des années 80 jusqu'à aujourd'hui, Bouaké a continué

sa croissance spatiale (Kouadio K.A 2017, p. 66). La croissance de la ville de Bouaké est illustrée par la carte 2.

Carte 2 : Espace urbanisé de Bouaké en 2014



Source : INS, 2014

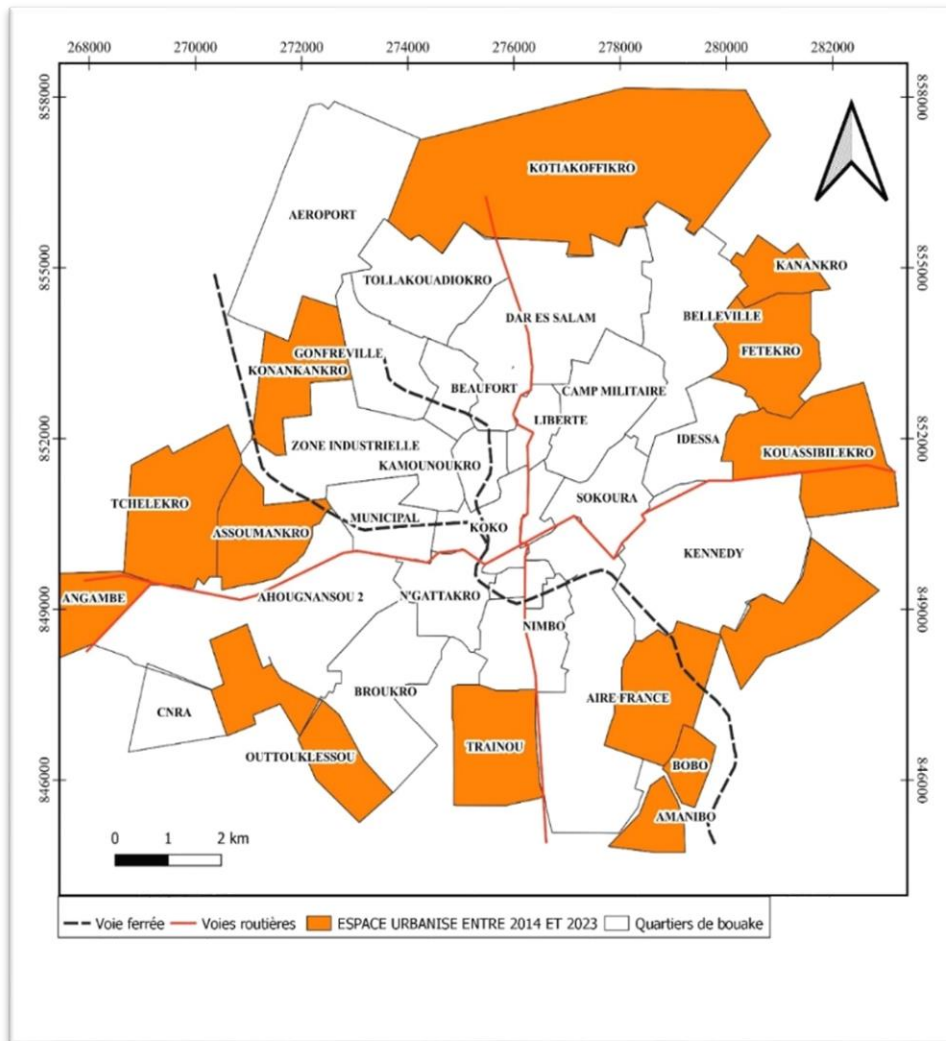
Réalisation : DOHO Bi, Octobre 2022

- De 1980 à 2000 : l'extension spatiale de Bouaké n'a cessé de se développer. Cependant, son extension est particulière car elle se développe sous forme de « étoile » suivant les grands axes de communication. En effet, elle s'est étalée du Nord au Sud sur 12 Km et de l'Est à l'Ouest sur 9 Km. Atta K.L (1978, p. 88). Cette extension kilométrée dans la ville s'explique par l'augmentation de la population, la densification et la saturation des quartiers centraux. La ville a continué à croître jusqu'à l'année 2002 où la crise militaro politique a frappé le pays.
- De 2002 à 2014 : Cette crise a affecté la ville de Bouaké et elle s'est apaisée en 2007. Malgré cette crise, certains quartiers de la ville ont connu des extensions spatiales. Selon Kouadio K.L (2017, p. 68) depuis 2012, le développement de la ville a pris un autre tournant caractérisé de « nouveau départ ». Ce départ est traduit par la redynamisation de la ville avec le retour des populations. Les lots et des espaces, restés vides de 2000 à 2010, sont immédiatement attribués aux nouveaux citoyens. À côté de l'occupation des lots préexistants, le développement spatial de la ville sera renforcé grâce à la création de nouveaux lotissements de Kotiakoffikro, d'Attienkro, de Houphouët-ville et d'Air France

2-2-4- Extension spatiale de la ville de Bouaké de 2014 à nos jours

À partir de 2014, la superficie de la ville de Bouaké a atteint 29 250 ha avec environ 45 quartiers et villages périphériques (Carte 3).

Carte 3 : Espace urbanisé de Bouaké de 2014 à nos jours



Source : INS, 2014

Réalisation : ALLA A S, Octobre 2022

L'analyse de la carte 3 montre la croissance spatiale de la ville de Bouaké. L'évolution de l'espace urbain est la résultante de plusieurs facteurs notamment la crise militaro-politique. Il convient de noter que le dépeuplement dû à la crise a affecté principalement la partie Sud de la ville. Quant à la partie Nord, elle enregistrait toujours de nouvelle arrivée de population. En effet, les fronts Est et Ouest sont reliés par l'axe principale A8 allant vers les villes de M'Bahiakro et Béoumi. Par contre, le front Nord se développe grâce au chemin de fer et la voie A3 qui relie Bouaké à la ville de Korhogo jusqu'à Bobo-Dioulasso. Cependant, depuis 2011 avec le retour à la stabilité socio-politique, la ville retrouve progressivement son dynamisme. L'évolution de la population de 2014 à 2021 a engendré une extension de l'espace habitable vers les zones périphériques dans la mesure où les noyaux centraux de la ville sont densifiés. La dynamique spatiale de la ville reste forte au niveau du front Sud suivant l'axe qui mène vers Yamoussoukro et Abidjan. De plus, l'extension spatiale rapide de la ville s'explique par la résultante de la croissance de la population urbaine sous l'effet à la fois de la croissance natalité élevée, de la migration rurale urbaine Moriconi-Ebrard (2000) cité par Manirakiza V (2015, p. 11). Aussi, elle est marquée par ces nouveaux espaces qui constituent les périphéries de la ville. Leur mutation est favorisée par une prolifération de constructions nouvelles alors qu'ils sont quasi totalement dépourvus d'équipements et infrastructures de base (Dongo K.A 2019, p. 16).

3-Discussion

3-1- Insuffisance des ressources financières mobilisées par le conseil municipal

Les périphéries de la ville de Bouaké s'agrandissent mais sont dépourvues d'infrastructures et équipements de base. Ce manque d'infrastructures et équipements est causé par le manque de politiques réelles du conseil municipal de la ville. C'est en ce sens que Memel F.A (2012, p. 9), affirme que : « l'aménagement de l'espace urbain pose aux communes ivoiriennes des problèmes de financements et de programmation des investissements ». Ces difficultés se situent d'une part au niveau du manque de l'autonomie financière des collectivités locales puisqu'elles dépendent des transferts provenant de l'Etat et d'autre part de la réglementation financière s'appliquant aux collectivités locales qui demeurent contraignantes à cause de l'unicité des caisses de l'Etat. De plus, les résultats de l'OCDE (2008, p. 257) évoquent que le manque de ressources financières et de financements des infrastructures et équipements sont des facteurs qui ont provoqué dans la plupart des pays partenaires du CAD (Comité d'Aide au Développement) en particulier ceux à faible revenu, un retard dans le domaine des infrastructures. Les résultats de the economist, Intelligence Unit Limited (2019, p. 4) dévoilent que : même si les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux des infrastructures sont considérables, certains pays ont des difficultés à répondre à l'augmentation rapide de la demande en infrastructures, à commencer par des déficits de financement et des faiblesses en matière de gouvernance. À cela s'ajoutent les défis entre les secteurs et les différentes parties du monde des infrastructures. Une similitude se dégage entre les résultats des travaux d'Atta K L (1978), the economist, Intelligence Unit Limited (2019, p. 4) et les nôtres qui montrent que la ville de Bouaké s'agrandit au niveau de ses périphéries mais n'est pas suivie par les infrastructures et équipements. En effet ce manque d'infrastructures et équipements est causé par nos autorités municipales. Koffi L. (2020, p. 93) a partagé cette affirmation en déclarant que pour son fonctionnement annuel, la commune doit déterminer son budget qui prévoit les recettes et les dépenses en accord avec les priorités de la politique municipale. Or, il se trouve que les communes sont confrontées aux problèmes de mobilisation des ressources locales ce qui contribue au rétrécissement de leur assiette financière. Les résultats de nos travaux ont aussi montré que la municipalité de Bouaké accorde plus d'importance au fonctionnement des infrastructures qu'à l'investissement. (YEO 2019, p. 110) a partagé cette affirmation en déclarant que les dépenses de fonctionnement sont engagées en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'administration de la commune.

En effet, les dépenses de fonctionnement couvrent : les salaires, les indemnités et charges sociales, le carburant, les factures d'eau, d'électricité, etc... De plus, les dépenses de fonctionnement se répartissent dans les sections suivantes : les dépenses des services généraux (section 60), les dépenses des services de collectivités (section 61), les dépenses des services sociaux etc... Ces différentes dépenses de fonctionnement qu'effectue la municipalité de Bouaké fait comprendre aisément pourquoi très peu de ressources financières sont allouées aux investissements pour réaliser des infrastructures pour satisfaire les besoins de la population. De même le service financier de la maire de Bouaké souligne que le budget d'investissement pour le développement de la ville reste faible et insuffisant pour couvrir les besoins. Le fait que les ressources financières ne sont pas transférées en totalité transparait dans le financement limité des dépenses d'investissement et de fonctionnement, et dans la mobilisation insuffisante des ressources propres, même dans les grandes villes. Au demeurant, le budget d'investissement pour le développement reste trop faible pour répondre aux besoins, un problème pour les villes et leurs périphéries.

3-2- L'inadéquation entre la croissance spatiale et les infrastructures existantes dans les périphéries de Bouaké.

La disponibilité foncière est l'un des facteurs dans le processus d'urbanisation des périphéries. En effet, la ville s'étale parce qu'elle grandit et qu'il n'y a plus assez d'espaces disponibles dans ces limites. La hausse des prix du foncier pousse les nouveaux ménages à s'installer en périphéries là où les terrains sont disponibles et moins chers mais sans toutefois oublier l'inexistence d'infrastructures de base. Cette inégale répartition de la population de Bouaké engendre une insuffisance d'équipements de base. L'idée partagée par Memel F.A

(2012, p. 273) révèle que la population urbaine qui constitue un moteur de la croissance urbaine peut être dans une certaine mesure un frein au développement. Sa distribution spatiale, sa structure, et son rythme de croissance contribuent à l'urbanisation rapide. La dynamique démographique et le fort attrait de Bouaké lié à son rôle de centre administratif sont à la base de son extension spatiale rapide. Par ailleurs la population est un élément moteur qui organise et engendre les diverses mutations que connaît la ville. (Koné 2021, p. 141). Pour Atta K.L (1978, p. 56), la croissance démographique de la ville de Bouaké a commencé avec l'arrivée du chemin de fer en 1912 et avec l'ouverture de la route reliant Bouaké aux autres villes de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, l'extension spatiale de la ville est caractérisée par un lotissement accru qui intègre progressivement les villages proches de la ville dont le périmètre urbain. En plus de sa dynamique spatiale (29 250 ha), selon l'INS (2014), la ville de Bouaké connaît une croissance démographique élevée soit 4,75% de la population urbaine. Cependant, la deuxième ville du pays n'échappe pas aux problèmes liés à la dynamique des périphéries accélérées qui a pour corollaire l'accès aux infrastructures et équipements de base telles que l'accès à l'eau potable, à l'électricité, l'accès aux services scolaires et sanitaires. Une similitude se dégage des résultats de (Koné 2021, p. 38) et les nôtres qui soulignent que le non-respect des prescriptions du permis de construire entraîne d'énormes problèmes de l'aménagement des quartiers périphériques. Le non-respect des prescriptions du permis de construire est source de problèmes et de nombreux conflits entre voisins. De même, (UN Habitat, 2010, p. 25) souligne que l'étalement urbain représente aujourd'hui un problème mondial. Il s'agit d'une forme d'expansion urbaine qui cause de sérieux problèmes aux aménageurs Bennars (2003, p. 35). Oura K.R (2020, p. 140) partage cette idée en affirmant que l'étalement exprime une faible maîtrise de l'espace qui se traduit par la prolifération de l'habitat spontané et l'incapacité des infrastructures à suivre le rythme d'urbanisme.

Conclusion

L'étude montre que les ressources financières mobilisées par la commune de Bouaké sont de diverses natures. Elles proviennent de différentes sources et sont affectées à l'investissement et au fonctionnement de la commune. Celles qui sont pour le fonctionnement de l'administration représentent 85,76 % en moyenne contre 14,24 % dédiés à l'investissement. Ce déséquilibre est contraire au dispositif légal qui stipule que 55% du budget reviennent à l'investissement et les 45% restant au fonctionnement (Memel F.A 2012, p74). Cette inégale répartition du budget entre le fonctionnement et l'investissement est à la base de l'insuffisance des équipements de base réalisés par le conseil municipal face à la dynamique urbaine à Bouaké.

Références bibliographiques

- ATTA Koffi Lazare, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké, thèse de doctorat 3eme cycle, université d'Abidjan* 309p.
- DONGO Kouassi Arsène 2019, *Accès à l'électricité dans la ville de Bouaké dans un contexte post crise thèse de géographie, université Alassane Ouattara de Bouaké* 407p.
- FOFANA Bakary 2015, *Dynamique urbaine et problèmes environnementaux à Bouaké* » 187p.
- GNELE José Edgard 2010, *Dynamique de planification urbaine et perspective de développement durable à Cotonou république du Benin* 334p.
- KONE 2021, *Dynamisme urbaine et mise en place des équipements de base par le conseil municipal de Bouaké* 245p.
- KOUADIO N'guessan Arsène, 2017, *Dynamique urbaine et accès aux logements dans la ville de Bouaké, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara de Bouaké* 215p.
- MANIRAKIZA Vincent 2015, *La problématique de l'urbanisation spontanée face à la modernisation de la ville de KIGALI (Rwanda), thèse université catholique de Louvain*, 293p.
- MEMEL Frédéric Armel, 2012, *Ressources communales et aménagement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dabou, thèse unique de doctorat en géographie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody*, 373p.

OCDE (2008), « Développer et améliorer les infrastructures pour lutter contre la pauvreté » pp 3-15, pp 257-343.

OURA Kouadio Raphael. 2020, « Urbanisation, enjeux fonciers et fragilisation de la cohésion sociale dans le périurbain de Bouaké, n°41/42, novembre 2020 », in *Revue espace Géographique et société Marocaine* pp 135-146.

SILUE Tangologo 2017, *marchés de proximité et structuration de l'espace dans la ville de Bouaké, thèse unique de doctorat de géographie, Université Alassane Ouattara, 376p Subsaharienne depuis les indépendances 358p.*

THE ECONOMIST, INTELLIGENCE UNIT LIMITED 2019 : « le rôle essentiel des infrastructures pour la réalisation des objectifs de développement durable 25 p »

YODE Gogoua Marius 2017 : *urbanisation et dégradation de l'environnement : le cas de Daloa thèse 351p.*

ZAH BI Tozan Lazare, 2015 « Villes et urbanisation dans le monde », *géographie, Université de Bouaké, centre de formation continue (UNIVAC), école Normale Supérieure d'Abidjan, 20p.*